

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 09 juillet 2015**

OBJET

**16 – AVENUE DU GENERAL-DE-GAULLE – PROTOCOLE
D'ACCORD AVEC METAY PROMOTEUR IMMOBILIER**

N° 2015-07-16

NOMENCLATURE : 1/5/1

L'an deux mille quinze, le neuf juillet à dix-neuf heures et trente minutes,
Le Conseil Municipal légalement convoqué le deux juillet 2015, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la
présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 19

Votants : 28

Alain ROYER, Catherine CADOU, Frédéric CHAPEAU, Marie-Madeleine REGNIER, Mickaël MENDES,
Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Florence CABRESIN, Damien CLOUET, Magali LEMASSON,
Michel RINCE, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Aurora
ROOKE, Emmanuel RENOUX, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL

Pouvoirs : 9

Gil RANNOU donne pouvoir à Alain ROYER
Elisa DRION donne pouvoir à Marie-Madeleine REGNIER
Jean-Claude SALAU donne pouvoir à Catherine CADOU
Thierry GICQUEL donne pouvoir à Mickaël MENDES
Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Damien CLOUET
Yvon LERAT donne pouvoir à Frédéric CHAPEAU
Soumaya BAHIRAEI donne pouvoir à Emmanuel RENOUX
Alain BLANCHARD donne pouvoir à Jean-Pierre TUAL
Joëlle CHESNAIS donne pouvoir à Martine MOREL

Absent : 1

Catherine RENAUDEAU

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....19
ayant un pouvoir...9
votants.....28

Délibération

Rapporteur : Philippe LEBASTARD

La commune travaille sur une opération de renouvellement urbain en cœur de bourg au niveau des terrains de sport (nouvelle avenue du Général-de-Gaulle). Les élus, avec plusieurs aménageurs, ont défini les grandes orientations de ce quartier à vocation intergénérationnelle.

Le programme du projet porte sur le développement d'une offre d'habitat mixte (accession à la propriété libre, logements locatifs sociaux, accession sociale et abordable à la propriété), l'implantation d'une résidence service senior, d'une surface commerciale et de cellules commerciales ainsi que la construction d'une médiathèque.

La société METAY PROMOTEUR IMMOBILIER souhaitant réaliser une opération immobilière de construction de logements sur Treillières, il a été convenu qu'une partie des parcelles D3020 et D3025 situées avenue du Général de Gaulle et, appartenant à la Commune, pour une superficie d'environ 21492 m², pourrait servir d'assiette foncière à ce projet.

Publié le 13/07/15

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20150709-2015-07-09-DE16-
DE
Date de télétransmission : 13/07/2015
Date de réception préfecture : 13/07/2015

La réalisation de ce programme entre aujourd'hui dans une phase pré-opérationnelle qui nécessite la signature d'un protocole d'accord avec METAY PROMOTEUR IMMOBILIER précisant les engagements de chacune des parties.

La réalisation de cette opération, nécessitera de procéder à la désaffectation et au déclassement du domaine public des terrains de sport situés sur les parcelles D3020 et D3025 pour fin avril 2016 au plus tard.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité de 22 Voix pour et 6 Voix contre décide :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le protocole d'accord avec METAY PROMOTEUR IMMOBILIER, portant sur l'assiette foncière nécessaire à la réalisation de ce projet et permettant la réalisation de l'ensemble, aux charges et conditions habituelles en la matière ;

- **DE S'ENGAGER** à procéder à la désaffectation et au déclassement du domaine public des parcelles D3020 et D3025 pour fin avril 2016, sous réserve qu'à cette date, aucun motif d'intérêt général n'impose le maintien de ces biens dans le domaine public.

Pour extrait conforme,

Le 09 juillet 2015,

Le Maire,
Alain ROYER

